LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le Front Unique des syndicats de l'enseignement public

N°171 25 juin 2010

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

La responsabilité des dirigeants FSU, CGT et FO : Pour le retrait pur et simple du projet de loi Sarkozy-Fillon-Woerth : Appeler à la manifestation à un million et plus à l'assemblée au moment de la discussion parlementaire

Intervention d'O.Lestang au titre de la tendance Front Unique de la FSU au Bureau National du 21 juin

Ce BDFN a une responsabilité particulière. Chacun sait ici que le 24 juin au soir, le gouvernement ne bougera sur rien, d'ailleurs pourquoi le ferait-il puisque cette journée d'action est appelée par l'intersyndicale sans aucune revendication. Et surtout pas d'exiger le retrait du projet de loi de Sarkozy Fillon et Woerth.

Or les collègues rejettent massivement ce projet de loi, le report à 62, à 67 ans, mais tout autant la baisse des salaires programmée pour les fonctionnaires. D'autant que le secrétaire d'Etat Tron vient de remettre en cause la minuscule augmentation de 0,5% prévue au 1^{er} juillet, ce qui donne une certaine teneur aux « négociations salariales » qui s'ouvrent cette semaine.

Bernadette Groison l'a dit elle-même : si les directions syndicales laissaient venir les périodes de congés sans rien annoncer pour le moment où le projet passera devant les députés, c'est-à-dire vraisemblablement du 7 au 16 septembre, ce serait donner un dernier feu vert au gouvernement. Mais encore faut-il dire à quoi on appelle, quel est l'objectif.

En effet, la FSU s'est prononcée pour le retrait du projet de loi. Mais, chacun le sait, la direction CGT non. Thibault, interpellé directement sur le sujet à la radio, n'a pas répondu, ce qui revient à dire « non ». Eric Aubin, chargé des retraites à la confédération, appelle lui à la « réécriture » du projet. Quant à la Cfdt chacun sait que son congrès a voté pour l'allongement de la durée de cotisation et pour l'alignement du public sur le privé. Et si FO parle de « retrait », ce n'est jusqu'ici pour justifier son baroud solitaire.

Alors, première échéance, le Conseil supérieur de la Fonction Publique du 6 juillet auquel est soumis ce texte. La FSU doit refuser de siéger et le proposer aux autres fédérations syndicales. (A ce sujet il faut noter que dans le secteur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le syndicat de la FSU a rompu sa participation à toutes les instances de « dialogue social » pour signifier son opposition à la politique gouvernementale dans ce secteur).

<u>Mais la question majeure posée, c'est : la majorité UMP pourra-t-elle voter à sa guise le projet gouvernemental ou</u> bien tout sera-t-il fait pour le lui interdire ?

C'est pourquoi ce Bdfn doit prendre position pour que les organisations syndicales appellent, dans l'unité, à une manifestation nationale avec grève, à l'Assemblée nationale pendant le débat parlementaire (ce à quoi, il faut le dire, fait obstacle le projet de la direction du Snes d'appeler le 6 à la grève sur autre chose que les retraites – appel à la grève dont le représentant Emancipation s'est félicité pourtant à ce Bdfn), pour le retrait pur et simple du projet du gouvernement.

C'est cette position qu'elle doit défendre dans les tout prochains jours auprès des autres organisations syndicales et publiquement. Ne pas le faire serait prendre la responsabilité de laisser passer ce projet de loi scélérat.

Front Unique a soumis cette orientation au Bureau National. 1 voix pour, 16 contre, 9 abstentions (Ecole Emancipée), 8 refus de vote (dont PRSI et Emancipation).

Scission du SNETAA : la responsabilité de la FSU

Le Snetaa, syndicat historiquement majoritaire parmi les PLP et membre de la FEN puis de la FSU jusqu'au début des années 2000, vient de connaître une scission d'importance. A l'origine de cette scission, il y a d'une part la remise en cause de la corruption sans vergogne régnant dans les sommets de l'appareil, mais notamment le refus du soutien à la « réforme » du bac pro en 3 ans, que la direction du Snetaa a soutenu ouvertement de bout en bout au compte du gouvernement. Aujourd'hui la direction du Snetaa s'engage vers l'adhésion à FO, confédération dont les positions en faveur de l'apprentissage patronal sont notoires.

Les exclus du Snetaa se sont regroupés au sein d'une structure « action et démocratie », laquelle entend se constituer comme syndicat à l'automne.

La responsabilité de la direction de la FSU est engagée : elle doit chercher à prendre contact avec A&D au plus vite, en lien avec le syndicat des LP de la FSU, le SNUEP. Rien ne saurait justifier un nouvel éparpillement syndical dans le milieu des PLP. La FSU et le SNUEP doivent s'adresser sans détours aux militants A&D (qui étaient encore il y a quelques années à la FSU) pour leur proposer de constituer, ensemble, un syndicat fort, à vocation majoritaire, sur la base du combat dans l'unité pour l'abrogation des « réformes » Sarkozy, de la défense de l'enseignement professionnel public contre l'apprentissage. C'est ce qu'attendent de nombreux PLP. C'est ce que propose et défendra Front Unique.

Contact : Front Unique, 46 rue de Trémonteix,63100 Clermont-Fd - mel@frontunique.com